

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE KOLO & FILS TRANSPORT » en abrégé « EKFT »

Siège ABIDJAN - DEUX-PLATEAUX AGHIEN, Lot 65,
Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE KOLO & FILS
TRANSPORT » en abrégé « EKFT »

Objet : Transport de personnes et de biens,
Transport de marchandises,
Transport de produits pétroliers,
Achat et vente de pièces détachées
automobiles,
Location et vente de véhicules,
Commerce général,
Tous travaux mécaniques,
Import - export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN - DEUX-PLATEAUX AGHIEN, Lot 65, Ilot 01

Dirigeant(s) M COULIBALY KOLO OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08285 du 18/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50089/GTCA/RC/2025 du 18/08/2025

